



BUREAU DU C.A.S.D.I.S.

SEANCE DU 8 AVRIL 2021

P.V. N° 108
Dossier N° 2

DELIBERATION DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU la délibération du Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne en date du 11 septembre 2017 – PV n° 88 – 3 – relative à l'autorisation de lancer un marché de fourniture de produits d'entretien pour l'ensemble des infrastructures du SDIS 77,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à l'autorisation de lancer et signer un marché de fourniture de produits d'entretien pour l'ensemble des infrastructures du SDIS 77,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser la passation de marchés publics relatifs à la fourniture produits d'entretien ;
- De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les pièces administratives se rapportant à ce marché public ;
- De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les avenants se rapportant à ce marché public à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 5% par rapport au montant initial des marchés publics.

La Présidente du Conseil d'administration


Isoline GARREAU